

## Mission mineurs non accompagnés - Rapport annuel d'activité 2017

09/04/2018

La mission « mineurs non accompagnés » publie son rapport d'activité 2017 et rappelle que la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant a donné un fondement légal au dispositif de répartition des mineurs non accompagnés (MNA) entre les départements. Elle indique que « l'augmentation importante du nombre d'arrivées de MNA jusqu'à la fin de l'année 2017 a bousculé le dispositif mis en place. La grande majorité des territoires a ainsi rencontré de réelles difficultés dès l'été pour répondre au besoin de mise à l'abri ».

Ainsi, 14 908 personnes déclarées MNA entre le 1er janvier et le 31 décembre 2017 ont été portées à la connaissance de cette mission : 96 % de garçons et 4% de filles.